

**Promotion 2023 de l'Institut Universitaire de France :
Trois enseignant.es-chercheur.es e l'Université Lumière Lyon 2 distingué.es.**

7 juin 2023

Tous les ans, l'Institut Universitaire (IUF)¹attribue des chaires à des enseignant.es-chercheur.es représentant l'ensemble des domaines de la recherche. Les lauréat.es sont sélectionné.es par un jury international qui reconnaît ainsi la grande qualité de leurs travaux et de leurs projets de recherches.

L'IUF a pour mission le **développement de la recherche** de haut niveau dans les Universités et le soutien à l'interdisciplinarité. Il contribue également à « la féminisation du secteur de la recherche, et à une répartition plus équilibrée de la recherche universitaire dans le pays, et donc à une politique de maillage scientifique du territoire ».

C'est par un arrêté du 4 mai que la Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche a nommé la nouvelle promotion. Parmi les nouveaux membres figurent trois enseignant.es-chercheur.es de l'Université Lumière Lyon 2 :

- **Jean-Yves Baudouin**, membre senior, lauréat au titre de la chaire fondamentale.

Jean-Yves Baudouin est professeur d'université en psychologie du développement et membre de l'Unité de Recherche Développement Individu Processus Handicap Education (DIPHE).

- **Olivier Ferret**, membre sénior, lauréat au titre de la chaire médiation scientifique.

Olivier Ferret a déjà été membre junior de l'IUF. Il est professeur d'université en littérature française et membre de l'Institut d'Histoire des Représentations et des Idées dans les Modernités (IHRIM, UMR 5317).

- **Mathilde Rossigneux-Meheust**, membre juniore, lauréate au titre de la chaire médiation scientifique.

Mathilde Rossigneux Meheust est maîtresse de conférences en histoire contemporaine et membre du Laboratoire de Recherche Historique Rhône-Alpes (LARHRA, UMR 5190).

Les enseignant.es-chercheur.es sont nommé.es à l'IUF pour une durée de 5 ans. Ils et elles continuent à exercer leur activité dans leur établissement d'appartenance mais sont déchargé.es des deux tiers de leur service d'enseignement afin de mener à bien leur projet de recherche. Des moyens financiers et matériels pour les accompagner dans leur travail de recherche leur sont par ailleurs octroyés.

« L'Université Lumière Lyon 2 porte une politique scientifique ambitieuse au service de ses missions de recherche et d'innovation. Nous félicitons chaleureusement nos trois lauréat.es de l'IUF qui, chacun.e dans leur domaine, contribuent au dynamisme de la recherche, au progrès des connaissances et à une meilleure compréhension des sociétés », se réjouit Nathalie Dompnier, présidente de l'Université.

¹ www.iufrance.fr/